



**Rapport sur le Monitoring des Violations et atteintes aux droits de l'homme commises au  
Burundi.**

**Période du mois de mai 2023**

## **Plan du présent rapport**

- INTRODUCTION.
- ASSASSINATS
- ENLEVEMENTS
- ARRESTATIONS ARBITRAIRES ET DETENTIONS ILLEGALES
- ATTEINTES A L'INTEGRITE PHYSIQUE
- CONCLUSION
- RECOMMANDATIONS

## • INTRODUCTION.

La crise politico-sécuritaire que traverse le Burundi depuis avril 2015 continue d'alimenter les violations des droits de l'homme au détriment du peuple burundais qui en paie le lourd tribut alors qu'il aspire comme ailleurs à un Etat de droit. La tendance des violations des droits de l'homme documentées depuis le début de la crise politique en avril 2015 reste presque inchangée.

Il s'agit principalement des exécutions sommaires, des disparitions forcées, des arrestations et des détentions arbitraires, des actes de torture et des mauvais traitements qui continuent à être observés.

Les victimes de ces violations restent en majorité des opposants au Gouvernement et/ou au parti au pouvoir (le Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Forces pour la Défense de la Démocratie-CNDD-FDD) ou des personnes perçues comme tels : membres de partis politiques d'opposition (en particulier du Congrès National pour la Liberté(CNL),le parti fondé par l'ancien leader des FNL, Agathon RWASA et du Mouvement pour la Solidarité et la Démocratie (MSD),les sympathisants de groupes armés d'opposition, des burundais tentant de fuir le pays et de ce fait suspectés de rejoindre ces groupes , ou journalistes et membres d'organisations de la société civile. Les agents de l'Etat à l'instar des policiers, des agents du Service National de Renseignement (SNR) associés aux miliciens Imbonerakure jeunes affiliés au parti au pouvoir le CNDD-FDD sont pointés du doigt comme les auteurs présumés de ces violations massives des droits de l'homme. L'impunité est devenue un mode de gouvernance au profit des auteurs présumés de ces violations qui semblent être à l'abri des poursuites judiciaires.

Le Rapporteur Spécial sur la situation des droits humains au Burundi qui a été nommé pour succéder à la commission d'enquête des Nations Unies sur le Burundi, dans son premier rapport au mois de septembre 2022 au cours de la 51<sup>ème</sup> session du conseil des droits de l'homme de l'ONU a dit que : *la situation des droits de l'homme n'a pas changé de manière substantielle et pérenne au Burundi*. Parmi les facteurs de risque mis en avant par le Rapporteur Spécial, le plus important reste « le rétrécissement continu de l'espace démocratique depuis 2015 ».

Le rapport des forces n'a pas changé et désormais « le parti présidentiel concentre les pouvoirs » à tous les niveaux dans « une proportion tout à fait inédite ». Dans ces conditions, l'opposition politique, la presse et la société civile n'ont plus vraiment la capacité d'agir comme contre-pouvoirs légitimes et demander des comptes au gouvernement burundais.

Le Rapporteur Spécial ne note pas également de changements sur la « quasi-totale impunité » dont jouissent des responsables administratifs locaux et surtout les membres de la ligue des jeunes du parti CNDD-FDD, les « Imbonerakure ». Ces derniers sont encore les principaux auteurs de toutes ces violations, tout comme des agents du Service national de renseignement (SNR) et de la police et des autorités administratives locales.

A travers ses publications, ACAT-Burundi reste engagée dans un plaidoyer actif contre ces violations graves en collaborant notamment avec les mécanismes régionaux et internationaux de protection des droits de l'homme dans l'espoir que les victimes ou leurs familles puissent exercer leur droit à porter plainte auprès des instances judiciaires qui garantissent un procès équitable.

Concernant la période couverte par le présent rapport, **19 cas d'assassinats, 02 cas d'enlèvement, 14 cas d'arrestations arbitraires et détentions illégales ainsi que 10 cas d'atteintes à l'intégrité physique** ont pu être répertoriés.

Malheureusement, dans la plupart des cas, les présumés auteurs ne sont pas inquiétés : des corps sans vie et pour la plupart non identifiés sont encore retrouvés dans différents endroits du pays comme : les rivières, les buissons ou dans des lieux non éloignés des habitations.

En plus, les cadavres trouvés sont vite enterrés par l'administration sans avoir été identifiés. Mais dans tout cela, s'il y avait une volonté de poursuivre les présumés auteurs, toutes les démarches seraient prises pour y arriver.

- **ASSASSINATS**

Les phénomènes d'assassinats et d'enlèvements s'observent toujours au Burundi plus de deux ans après la mise en place de nouvelles institutions, la répression devient récurrente.

Ainsi pour cette période du mois de mai 2023, l'ACAT-Burundi a pu répertorier 19 cas d'assassinats.

1. En date du 4 mai 2023, Bernard Dusengimana, âgé de 43 ans, est décédé au Centre de Santé de Bishisha de la zone de Gatare en commune Busoni de la province de Kirundo (nord du Burundi), des suites d'actes de torture qui lui avaient été infligés sur des accusations de vol de minerais. Selon des sources locales, Bernard Dusengimana a été violemment battu par des membres de la ligue des jeunes du parti présidentiel, des policiers et des travailleurs miniers dans la réserve naturelle de Murehe de la zone de Gatare. Des sources médicales ont confirmé qu'il a succombé des suites des coups et blessures quelques heures après son évacuation au centre de santé de Bishisha.
1. Dans la matinée de mercredi 3 mai 2023, le corps sans vie d'une femme prénommée Séraphine a été retrouvé sous un arbre d'avocatier au chef-lieu de la province de Rutana (sud-est du Burundi). Selon des sources locales, la jeune femme de 4 enfants était introuvable depuis la nuit du 1er mai 2023 et ne portait seulement qu'un T-shirt au moment de la découverte lugubre.
2. En date du 6 mai 2023, vers 7 heures, au quartier Buterere 2 B, dans la rivière Kinyankonge qui sépare les quartiers Buterere 2 B et Bukirasazi, commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie, un corps sans vie d'un homme non identifié a été retrouvé. Selon des sources sur place, ce corps portait un pantalon, un t-shirt gris entaché de boue et il avait des blessures au niveau de la tête. Dans une poche de son pantalon, il y avait une carte d'identité qui a été immédiatement récupérée par Ali Vyamungu, chef du quartier de Buterere 2B mais ce dernier n'a pas révélé l'identification de la victime à la population qui était sur les lieux. Selon les mêmes sources, Ali Vyamungu le chef du quartier de Buterere 2B et le chef de

zone Buterere, Serges Hategikimana sont arrivés sur les lieux et ont évacué ce corps vers une morgue de l'un des hôpitaux de la Mairie de Bujumbura.

3. En date du 6 mai 2023, vers 19 heures, dans un boisement d'eucalyptus, sur la colline Mugozi, commune et province Bururi, Félix Ndikumana, enseignant au Lycée Bururi, âgé de 54 ans, a été tué décapité à coups de machettes par des gens non identifiés lorsqu'il rentrait de chez lui au quartier des professeurs dudit lycée. Selon des sources sur place, ces malfaiteurs s'étaient cachés dans un boisement situé près de cette école. Selon les mêmes sources, le corps de la victime a été évacué vers la morgue de l'hôpital de Bururi la même nuit. L'administration locale a dit qu'elle va mener des enquêtes sur l'assassinat.
4. En date du 14 mai 2023, vers 8 heures du matin, dans la rivière Ruvubu, commune Muhanga, province Kayanza, un corps sans vie de Florence Nizigiyimana, âgée de 23 ans, originaire de la colline et commune Rango, province Kayanza a été retrouvé morte. Selon des sources sur place, Florence Nizigiyimana s'était rendue dans des travaux champêtres vers 5 heures du matin. Son corps présentait des traces de couteaux au niveau de la tête et de la gorge. Le cadavre a été conduit à la morgue du centre de santé Muhanga.
5. En date du 9 mai 2023, vers 6 heures du matin, sur la colline Kibenga, zone et commune Gitaramuka, province Karuzi, un corps sans vie d'une femme non identifiée a été retrouvé au bord de la rivière Nyabiho. Selon des sources sur place, le corps présentait au niveau du cou des traces de violence montrant qu'elle avait été étranglée. Selon les mêmes sources, vers 8 heures, l'administrateur communal de Gitaramuka, Pascaline Ndagijimana a évacué le cadavre vers la morgue du Centre de Santé. Le corps de la victime a été enterré en date du 11 mai 2023 sans que des enquêtes préalables ne soient menées.
6. Dans la nuit de vendredi 5 mai 2023 vers 21 heures, Etienne Ndariye, responsable du parti CNL (Congrès National pour la Liberté) sur la colline de Buruhukiro de la zone de Rusengo, en commune et province de Ruyigi (est du Burundi) a été sauvagement assassiné à coups de machettes par deux Imbonerakure, Félix Niyonkuru et Félix Bizimana. Selon la même source, Etienne Ndariye aurait été assassiné par ces deux membres de la ligue des jeunes affiliés au parti CNDD-FDD (Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Forces pour la Défense de la Démocratie) en raison de son appartenance politique, à quelques 200 mètres de son domicile situé sur la même colline de Buruhukiro, alors qu'il rentrait d'un marché local. Des sources à Buruhukiro disent que les deux présumés criminels ont été arrêtés par la police le lendemain du crime et qu'ils ont été ensuite conduits au cachot du commissariat provincial de la police avant d'être transférés à la prison centrale de Ruyigi où ils sont détenus.

7. Dans la matinée de vendredi 19 mai 2023, un corps sans vie d'un homme qui a été par la suite identifié comme celui de l'évangéliste Joseph Niyonkuru a été découvert dans un ruisseau sur la colline de Buranga de la zone de Gasanda, en commune et province de Bururi (sud du Burundi).  
Selon des sources locales, les circonstances et les auteurs de la mort de l'évangéliste n'ont pas été élucidés. Des témoins de la découverte macabre ont précisé qu'une grosse pierre avait été déposée sur le corps de la victime par des auteurs de son assassinat. Les mêmes sources ont précisé que Joseph Niyonkuru était porté disparu depuis le mercredi 18 mai où il avait quitté son domicile pour sa mission de routine d'évangélisation en direction de la zone de Gasanda, frontalière avec la commune de Buyengero, et qu'il n'était jamais rentré.
8. En date du 14 mai 2023, au quartier Rupfunda, zone Kirundo-Centre, commune et province Kirundo, un homme non identifié, âgé de 60 ans a été tué par bastonnades lui infligés par des Imbonerakure dirigés par le chef de ce quartier, Dieudonné Ngabishengera. Selon des sources sur place, aux environs de 21 heures, la victime cherchait où il pouvait passer la nuit. En cours de route, la victime a croisé Ndayiragije de la composante sociale Twa qui l'a conduite chez le chef de quartier Rupfunda. Après avoir toqué à la porte plusieurs fois, le chef de quartier s'est réveillé et a accusé cet homme d'être un sorcier. Il a par la suite appelé les Imbonerakure qui sont venus nombreux et ont commencé à battre la victime qui a dit qu'il connaissait Selemani Biburangejeje, membre du parti CNL. Ces Imbonerakure sont retournés chez le chef de quartier qui à son tour est venu réveiller Selemani pour voir s'il reconnaissait la victime. Cette dernière est morte sur le champ. Ce chef de quartier et les Imbonerakure ont laissé le corps de la victime en face de l'Eglise vivante de Jésus de Kirundo. En date du 15 mai 2023, Dieudonné Ngabishengera, Selemani Biburangejeje, le veilleur du Garage de Zulfikar nommé Sunga et Ndayiragije qui a amené la victime chez le chef de quartier pour demander l'hébergement ont été arrêtés pour des raisons d'enquêtes. Ndayiragije a été relaxée après trois jours d'incarcération.
9. En date du 18 mai 2023, vers 1 heure du matin, sur la colline Kimanama, zone Mubuga, commune et province de Gitega, Abel Ngendakumana, âgé de 47 ans, père de 7 enfants, sentinelle d'une boutique située dans cette localité a été tué à coups de haches par des gens non identifiés.
10. En date du 13 mai 2023, vers 16 heures, sur la colline Rutorero, commune Mabayi, province Cibitoke, Anicet Niyonsaba alias Burindwi, âgé de 45 ans, marié et père de 9 enfants et Mawuridi Habimana, âgé de 26 ans, célibataire, tous membres de la milice Imbonerakure ont été tués fusillés et 4 autres ont été blessés par des gens non identifiés portant des tenus militaires de la RDC parlant Kinyarwanda. Selon des sources sur place, ces jeunes Imbonerakure sont tombés dans un groupe des gens non identifiés parlant kinyarwanda dans la forêt de la Kibira.
11. En date du 19 mai 2023, vers 20 heures, tout près du rond-point de la place de l'indépendance, proche de la microfinance Kazoza, zone Rohero, commune Mukaza, Bujumbura Mairie, un corps sans vie d'un homme non identifié a été retrouvé par des passants. Selon des sources sur place, le corps ne présentait aucune trace. Le corps sans vie

a été acheminé à la morgue de l'hôpital Prince régent Charles sur l'ordre de Rénovat Sindayihebura, administrateur de la commune Mukaza. Il n'y a pas eu d'enquêtes effectuées pour connaître les circonstances de la mort.

12. Dans la soirée de dimanche 21 mai 2023, le corps sans vie d'un septuagénaire connu sous le nom de Pierre Nyandwi a été découvert dans la vallée du ruisseau Mugombwa sur la colline de Mivo de la commune de Mabanda, en province de Makamba (sud du Burundi). Selon des témoins de la découverte lugubre, le corps de la victime présentait des traces de violence qui prouvent qu'elle a été assassinée par des individus non encore identifiés. Les mêmes sources ont précisé que le corps de Pierre Nyandwi a été repêché des eaux par des volontaires de la Croix-Rouge œuvrant dans la localité avant d'être inhumé le lendemain matin sur l'ordre de l'administrateur communal de Mabanda, Jean Berry Hatungimana sans effectuer des enquêtes préalables.
13. Dans la nuit du 23 au 24 mai 2023, au chef-lieu de la commune Mabayi, province Cibitoke, Jean Ndagijimana, veilleur au marché moderne de Mabayi a été tué après avoir été fusillé par le caporal de police Alexis Nimubona, qui était en état d'ébriété. Selon des sources sur place, ce policier montait la garde auprès d'une microfinance COOPEC quand il a tiré sur Jean soupçonné d'être un voleur qui s'appropriait à cambrioler cette institution financière. Selon les mêmes sources, ce policier avait passé la mi-journée dans un bistrot tout près de cette microfinance en train de prendre de la bière. La population en colère a tenté de se faire justice n'eût été l'intervention de la force de sécurité qui a dispersé la population en tirant des balles en air. En date du 24 mai 2023, ce policier Alexis Nimubona et Eugene Ntibiyumwe ont été arrêtés et conduits au cachot provincial du commissariat de Cibitoke pour des raisons d'enquête.
14. En date du 19 mai 2023, vers 22 heures, sur la colline Shembe, commune Giharo, province Rutana, Jean Claude Niyongabo, membre du parti CNDD-FDD a été tabassé à coups de gourdins par des membres de la milice Imbonerakure dont Dismas Niyonzima alias Muduri, Clément, Julias et Anick dirigés par le surnommé Biduba en ronde nocturne. Selon des sources sur place, Jean Claude rentrait chez lui quand il a été attaqué par ces Imbonerakure. Selon les mêmes sources, il a succombé à ses blessures en date du 23 mai 2023 à l'hôpital Gihofi. En date du 20 mai 2023, un des membres de la milice Imbonerakure a été arrêté avant d'être libéré en date du 23 mai 2023, sur l'ordre de Rénovat Hakizimana, secrétaire communal du parti CNDD-FDD.
15. Dans la matinée du 17 mai 2023, sur la colline Burima I, commune Mutambu, province Bujumbura rural, un corps sans vie du prénom Isaac alias Mazindu, âgé de 65 ans, veilleur en Mairie de Bujumbura, originaire de la même colline a été retrouvé dans un champ. Selon des sources sur place, ce corps était en état de décomposition et présentait des signes d'étranglement. Isaac avait été porté disparu sur sa colline natale depuis le 14 mai 2023.

16. En date du 22 mai 2023, vers 20 heures, sur la sous-colline Ndagano, colline Buringanire, commune Ntega, province Kirundo, Fidèle Minani âgé de 56 ans, cultivateur, membre du parti CNDD-FDD, résidant sur cette colline a été tué par des gens non identifiés devant l'enclos de son domicile. Selon des sources sur place, la victime rentrait avec Daniel Misago, âgé de 43 ans, membre du parti CNDD-FDD, cultivateur, résidant sur la même colline et avec qui elle avait partagé un verre pendant la journée. Cette victime et Daniel étaient en conflit lié à une parcelle se trouvant sur le centre Mugendo de ladite commune. Selon les mêmes sources, la victime a crié au secours et des voisins qui sont intervenus tard ont trouvé la victime déjà morte suite aux coups de houe tandis que Daniel n'a pas été retrouvé. Vvilyongoma, âgé de 39 ans, ami de Daniel, a été arrêté et conduit au cachot du parquet de Kirundo par la police suite à une photo passeport de Fidèle trouvée chez lui.

- **ENLEVEMENTS**

1. Dans la matinée du 10 mai 2023 vers 8 heures, Haruna Mustafa, un membre influent de la ligue des jeunes Imbonerakure du CNDD-FDD tombé en disgrâce en 2022 a été enlevé à l'hôtel Villa Dubaï en province de Gitega (centre du Burundi) par des agents du SNR et a été embarqué *manu militari* à bord d'une camionnette de couleur blanche aux vitres teintées immatriculée EA0507. Selon des témoins, deux hommes en tenue civile armés de pistolets, accompagnés de deux autres en tenue policière ont débarqué de la camionnette tandis que trois autres personnes sont restées dans le véhicule. Ils ont alors demandé de leur indiquer la chambre dans laquelle avait logé Haruna Mustafa et l'ont tiré du lit pendant qu'il dormait encore. Ils l'ont ensuite embarqué à bord de cette camionnette et sont repartis assis sur lui. Plus tard, les membres de sa famille l'ont cherché aux cachots de la police et du SNR à Gitega et à Bujumbura, mais n'ont eu aucune nouvelle de lui.

Haruna Mustapha qui a été enlevé en date du 10 mai 2023 a été retrouvé en date du 19 mai 2023, il était détenu dans un milieu classé top secret. Haruna a été libéré en date du 19 mai 2023 après 10 jours de détention secrète.

2. Dans la journée de mardi 23 mai 2023, un militant du parti CNL connu sous le nom de Phocas Niyubuntu a été enlevé par des agents du SNR, dont certains portaient l'uniforme de la police anti-émeute, sur la colline de Buhinga de la zone de Munini en commune et province de Bururi (sud du Burundi). Selon des témoins, Phocas Niyubuntu étanchait sa soif avec des amis dans un bistrot de la localité lorsque deux hommes en tenue civile l'ont arrêté et embarqué sans ménagement à bord d'une camionnette Toyota double cabine aux vitres teintées vers une destination inconnue.

- **ARRESTATIONS ARBITRAIRES ET DETENTIONS ILLEGALES**

Des cas d'arrestations arbitraires et de détentions illégales ont été opérés au cours de ce mois de mai 2023. Cette chasse à l'homme dirigée contre les opposants ou supposés au Gouvernement actuel est conduite principalement par des miliciens Imbonerakure soutenus par les administratifs en vue de les traquer.

Ainsi, pour cette période, **14 cas d'arrestations arbitraires et détentions illégales** ont été répertoriés.

1. Dans la matinée de jeudi 4 mai 2023, Jean Marie Ndayishimiye, le responsable des jeunes du parti CNL (Congrès National pour la Liberté) sur la colline de Musenyi en commune de Mpanda de la province de Bubanza (nord-est du Burundi) a été arbitrairement arrêté dans la même localité par le responsable provincial du Service National de Renseignement (SNR).

Selon des sources locales, après avoir été gravement torturé, il a été conduit au cachot de la police au commissariat communal de police à Bubanza où il était détenu seul dans la cellule des femmes. Selon les mêmes sources, les mobiles de son arrestation ne lui ont pas été communiqués et aucune visite ne lui était autorisée.

2. En date du 5 mai 2023, vers 17 heures, sur la colline Rubamvyi, commune et province Gitega, Clavera Ntakarutimana, âgée de 55 ans, Adeline Kwizerimana, âgée de 40 ans et Ladégonde Ndaruzaniye, âgée de 60 ans, toutes membres du parti CNL ont été arrêtées et conduites au cachot du commissariat provincial de police à Gitega par Dr Jacques Nduwimana, Administrateur de la commune Gitega accompagné par ses Agents de Transmission (policiers assurant sa garde). Selon des sources sur place, ces femmes ont été accusées d'avoir dansé et chanté en dénonçant une famine qui sévit au Burundi lors de l'anniversaire du parti CNL organisé en date du 16 avril 2023 au chef-lieu de la province Gitega en présence d'Agathon Rwasa, président dudit parti. Selon cette autorité provinciale, cette chanson contient des mots qui ternissent l'image du Burundi. Ces femmes ont été relaxées quelques jours après leur détention.

3. Depuis le 4 mai 2023, trois militants du parti CNL ont été arbitrairement arrêtés par le responsable du Service National de Renseignement (SNR) en province de Bubanza (nord-ouest du Burundi).

Selon des sources locales, le représentant des jeunes du CNL sur la colline de Gicuba en commune de Mpanda, Jean Marie Ndayishimiye a été aussi arrêté par le Colonel de police Germain Tangishaka (OPN 0856 de la matricule), responsable du SNR dans cette province et conduit au cachot du commissariat provincial de la police. Dans la foulée, Samson Ntuyahaga de la colline de Gifurwe en commune de Mpanda et Vianney Hakizimana du village 6 dans la commune de Gihanga ont été respectivement arrêtés les 8 et 9 mai 2023 par le même responsable du SNR. Le premier était détenu au cachot du SNR en province de Bubanza tandis que le second a été conduit au cachot du commissariat provincial de la police.

Des sources proches de la police à Bubanza ont révélé que les trois militants du CNL étaient détenus dans des conditions particulièrement mauvaises et qu'ils ont été gravement torturés. En effet, ils étaient ligotés les jambes et bras ensemble, subissaient de séances de torture atroces et n'avaient pas droit à la visite par des membres de leurs familles.

4. En date du 12 mai 2023, sur la sous-colline Rutemba, colline Kinyovu, commune Ntega, province Kirundo, Zacharie Rwabagabo et Théoneste Twagiramungu tous membres du parti CNL ont été arrêtés à leurs domiciles par des membres de la milice Imbonerakure et ils ont été conduits au cachot du commissariat communal de Ntega. Selon des sources sur place, ils ont été accusés d'avoir déchiré un t-shirt d'un membre du parti CNDD-FDD dont le nom n'a pas été révélé. Ils ont été poursuivis par le Secrétaire communal du parti CNDD-FDD, Pierre Claver Nyabenda qui les menaçait d'adhérer au parti quelques jours avant.
5. En date du 27 mai 2023, au quartier Swahili, commune et province Muyinga, Pascal Butoyi alias Rutsinga, membre du conseil communal Butihinda, militant du parti CNL a été arrêté chez lui, au même quartier par un groupe des membres de la milice Imbonerakure sur l'ordre de Shabani Nimubona, président de la Ligue des jeunes Imbonerakure dans cette province. Selon des sources sur place, ils l'ont conduit manu militari au domicile de Shabani sur la colline Cumba en l'accusant d'avoir diffusé sur des réseaux sociaux des propos de Révérien Ndikuriyo, secrétaire général du parti CNDD-FDD.
6. En date du 15 mai 2023, sur la colline Wingoma, zone Butarugera, commune Butihinda, province Muyinga, Gédéon Nkurunziza, Yusufu Karenzo et Aloys Misezero, tous membres du parti CNL ont été arrêtés et conduits au cachot du poste de la zone Butarugera par des membres de la milice Imbonerakure dont Salèse. Selon des sources sur place, Salèse se promenait avec Gédéon Nkurunziza quand ils sont arrivés là où se trouvaient Yusufu Karenzo et Aloys Misezero ce qui suscita une menace de la part de Salèse qui a appelé d'autres membres de cette milice. Selon les mêmes sources, ces membres du parti CNL ont été accusés de vol de haricot alors qu'ils se promenaient en pleine journée.

- **ATTEINTES A L'INTEGRITE PHYSIQUE**

A part les assassinats et les arrestations arbitraires, d'autres violations des droits de l'homme ont aussi été documentées au cours de ce mois de mai 2023.

En effet, les imbonerakure, jeunes affiliés au parti au pouvoir le CNDD-FDD, qualifiés de milices par les Nations Unies, continuent à faire la pluie et le beau temps à travers tout le pays où ils s'arrogent le droit de malmenier la population surtout celle appartenant aux partis politiques de l'opposition en se livrant aux actes de torture sans qu'ils ne soient inquiétés. Ils sont soutenus dans ces sales besoins par l'administration de la base au sommet.

Ainsi, **10 cas d'atteintes à l'intégrité physique** ont été recensés durant ce mois de mai 2023.

- ✓ **TORTURE**

1. En date du 2 mai 2023, un homme connu sous le nom de Jean Bosco Misago a été gravement battu par des Imbonerakure (membres de la ligue des jeunes du parti au pouvoir, le Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Forces pour la Défense de la Démocratie) dans la réserve naturelle de Murehe sur la colline de Bishisha de la zone de Gatara, en commune de Busoni de la province de Kirundo (nord du Burundi).

Selon des sources locales, la victime a été violemment battue de telle manière qu'elle pissait du sang et qu'elle ne parvenait ni à s'asseoir ni à se tenir debout. Jean Bosco Misago a été hospitalisé au centre de santé de Bishiha dans un état très critique.

2. En date du 4 mai 2023, Bernard Dusengimana, âgé de 43 ans, est décédé au Centre de Santé de Bishisha de la zone de Gatara en commune Busoni de la province de Kirundo (nord du Burundi), des suites d'actes de torture qui lui avaient été infligés sur des accusations de vol de minerais. Selon des sources locales, Bernard Dusengimana a été violemment battu par des membres de la ligue des jeunes du parti présidentiel, des policiers et des travailleurs miniers dans la réserve naturelle de Murehe de la zone de Gatara. Des sources médicales ont confirmé qu'il a succombé des suites des coups et blessures quelques heures après son évacuation au centre de santé de Bishisha.
3. Dans la nuit de vendredi 5 mai 2023 vers 21 heures, Etienne Ndariye, responsable du parti CNL (Congrès National pour la Liberté) sur la colline de Buruhukiro de la zone de Rusengo, en commune et province de Ruyigi (est du Burundi) a été sauvagement assassiné à coups de machettes par deux Imbonerakure, Félix Niyonkuru et Félix Bizimana. Selon la même source, Etienne Ndariye aurait été assassiné par ces deux membres de la ligue des jeunes affiliés au parti CNDD-FDD (Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Forces pour la Défense de la Démocratie) en raison de son appartenance politique, à quelques 200 mètres de son domicile situé sur la même colline de Buruhukiro, alors qu'il rentrait d'un marché local. Des sources à Buruhukiro disent que les deux présumés criminels ont été arrêtés par la police le lendemain du crime et qu'ils ont été ensuite conduits au cachot du commissariat provincial de la police avant d'être transférés à la prison centrale de Ruyigi où ils sont détenus.
4. En date du 8 mai 2023, Léonce Shirambere, journaliste du journal en ligne Burunga News a été battu et blessé au niveau de l'œil gauche à coups de bâtons par des membres de la milice Imbonerakure dirigés par leur chef, Edouard Ndacayisaba. Selon des sources sur place, ce journaliste rentrait à la maison. Il a été tabassé jusqu'à deux heures du matin avant d'être relâché étant dans un mauvais état. Léonce ne pouvait pas dormir car il souffre au niveau des côtes suite à ces bastonnades. Selon les mêmes sources, il a été accusé de collaborer avec des médias en exil et que son organe de presse critique l'action gouvernementale. Léonce a porté plainte contre son bourreau qui s'est présenté au bureau de l'officier de la police judiciaire à Gihosha mais le présumé auteur n'a pas été inquiété malgré qu'il eût avoué les faits.
5. En date du 14 mai 2023, au quartier Rupfunda, zone Kirundo-Centre, commune et province Kirundo, un homme non identifié, âgé de 60 ans a été tué par bastonnades lui infligés par des Imbonerakure dirigés par le chef de ce quartier, Dieudonné Ngabishengera. Selon des sources sur place, aux environs de 21 heures, la victime cherchait où il pouvait passer la nuit. En cours de route, la victime a croisé Ndayiragije de la composante sociale Twa qui l'a conduite chez le chef de quartier Rupfunda. Après avoir toqué à la porte plusieurs fois, le chef de quartier s'est réveillé et a accusé cet homme d'être un sorcier. Il a par la suite appelé les Imbonerakure qui sont venus nombreux et ont commencé à battre la victime qui a dit qu'il connaissait Selemani

Biburangejeje, membre du parti CNL. Ces Imbonerakure sont retournés chez le chef de quartier qui à son tour est venu réveiller Selemani pour voir s'il reconnaissait la victime. Cette dernière est morte sur le champ. Ce chef de quartier et les Imbonerakure ont laissé le corps de la victime en face de l'Eglise vivante de Jésus de Kirundo. En date du 15 mai 2023, Dieudonné Ngabishengera, Selemani Biburangejeje, le veilleur du Garage de Zulfikar nommé Sunga et Ndayiragije qui a amené la victime chez le chef de quartier pour demander l'hébergement ont été arrêtés pour des raisons d'enquêtes. Ndayiragije a été relaxée après trois jours d'incarcération.

6. En date du 19 mai 2023, vers 22 heures, sur la colline Shembe, commune Giharo, province Rutana, Jean Claude Niyongabo, membre du parti CNDD-FDD a été tabassé à coups de gourdins par des membres de la milice Imbonerakure dont Dismas Niyonzima alias Muduri, Clément, Julias et Anick dirigés par le surnommé Biduba en ronde nocturne. Selon des sources sur place, Jean Claude rentrait chez lui quand il a été attaqué par ces Imbonerakure. Selon les mêmes sources, il a succombé à ses blessures en date du 23 mai 2023 à l'hôpital Gihofi. En date du 20 mai 2023, un des membres de la milice Imbonerakure a été arrêté avant d'être libéré en date du 23 mai 2023, sur l'ordre de Rénovat Hakizimana, secrétaire communal du parti CNDD-FDD.

#### ✓ **COUPS ET BLESSURES VOLONTAIRES**

1. Dans la nuit de dimanche 14 mai 2023 vers 20 heures, un policier en retraite connu sous le nom de Dismas Ndayiragije a été grièvement blessé au bras à coups de machette par trois jeunes gens alors qu'il rentrait à son domicile situé sur la colline de Mugozi, en commune et province de Bururi, à quelques 6 km de la capitale de cette province du sud du Burundi. Selon des sources locales, Dismas Ndayiragije a pu identifier ses agresseurs, Yves Nihorimbere et James Niyobushobozi, résidant sur la colline de Mudahandwa de la même commune de Bururi. Il a été grièvement blessé au bras alors qu'il tentait de se défendre et a été évacué à l'hôpital de Bururi pour des soins de santé. Les mêmes sources ont précisé que ces deux malfaiteurs ont été arrêtés par la police et conduits au cachot de la police judiciaire de Bururi pour une enquête.
2. Dans la nuit de jeudi 19 mai 2023 vers 23 heures et demie, une femme connue sous le nom de Languide Kamikazi, âgée de 38 ans, travaillant à l'Ecole Technique Monseigneur Bernard Bududira située au chef-lieu de la province de Bururi, a été grièvement blessée à coups de machettes à la tête et au bras par des hommes non identifiés qui l'ont retrouvée à son domicile sis à la sous-colline de Gatanga de la colline de Mugozi, en commune et province de Bururi (sud du Burundi). Selon des sources locales, les malfaiteurs ont retrouvé la victime dans sa chambre à coucher après avoir défoncé une fenêtre de sa maison. Elle a été évacuée dans un état critique vers l'hôpital de Bururi où elle reçoit des soins intensifs.
3. Dans la nuit de vendredi 19 mai 2023, Marius Ndiwenishiga, âgé de 61 ans, a été gravement blessé à coups de machette par un certain Claude Nshimirimana sur la sous-colline de Rwamiko au centre de Kiremba, en commune et province de Bururi (sud du

Burundi). Selon des sources locales, le présumé auteur a été à son tour grièvement blessé au niveau de la tête par la population en colère de cette sous-colline de Rwamiko qui l'avait rattrapé dans sa tentative de fuite et voulu se faire justice n'eût été l'intervention rapide de la police ayant pu le sauver de justesse. Selon les mêmes sources, la victime et son agresseur ont été tous évacués dans la même nuit à l'hôpital de Bururi où ils reçoivent des soins intensifs. Dans la foulée, deux autres jeunes prénommés Richard et Egide ont été arrêtés le lendemain par la police après avoir été dénoncés par Claude Nshimirimana comme faisant partie du gang criminel.

4. En date du 20 mai 2023, sur la colline Karago, zone Minyare, commune et province Cankuzo, Bonaventure Kanani a été blessé au niveau de la tête et des côtes à l'aide d'un couteau par Melance Kwizera, membre de la milice Imbonerakure. Selon des sources sur place, la victime a été conduite à l'hôpital de Cankuzo où elle a été alitée. Selon les mêmes sources, le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot du commissariat provincial de police de Cankuzo. Rappelons que ce n'est pas la première fois que Melance Kwizera attaque et blesse des gens mais chaque fois qu'il est arrêté, il est libéré. Il avait déjà blessé trois autres personnes et il n'avait pas été inquiété.

- **CONCLUSION.**

Le mois de mai 2023 couvert par le présent rapport reste caractérisé par de violations graves des droits de l'homme comme les périodes précédentes. Le phénomène récurrent des corps sans vie découverts dans divers endroits comme les rivières, les buissons puis enterrés hâtivement par des responsables administratifs met en exergue une complicité présumée des hautes autorités avec les criminels.

Il se remarque encore une intolérance politique où les membres de l'opposition ou supposés subissent des violations des droits humains, ces cas restent en majorité impunis.

Dans un contexte où la Justice et les Institutions Nationales des Droits de l'Homme comme la CNIDH et l'Ombudsman semblent être pris en otage par l'Exécutif, l'aboutissement des enquêtes menées par le Ministère public sur des atteintes au droit à la vie ou des disparitions forcées restent hypothétiques en particulier lorsque les victimes sont des opposants politiques ou des défenseurs des droits de l'homme.

Certains administratifs à la base en complicité avec des policiers et des miliciens Imbonerakure s'illustrent dans ces violations en toute impunité d'où la tendance continuelle des autorités à la renonciation de la responsabilité de protéger la population au profit des intérêts sectaires.

L'appareil judiciaire continue ainsi à couvrir ces crimes opérés en violation de la procédure qui régit la chaîne pénale au Burundi. Nous remarquons particulièrement des crimes qui se commettent au sein de la communauté et des ménages mais qui restent impunis suite à l'impunité qui gangrène le système judiciaire burundais, à la corruption ou au fait que les auteurs sont des administratifs ou des imbonerakure.

Au regard de cette situation, les autorités burundaises doivent prendre conscience de la gravité de la situation et mettre fin aux récurrentes violations des droits humains.

- **RECOMMANDATIONS.**

 *A l'endroit du gouvernement du Burundi de :*

- ✓ Veiller à assurer la sécurité de la population et mener des enquêtes sur ces corps qui sont régulièrement retrouvés dans différents endroits du pays sans que les auteurs de ces assassinats ne soient identifiés.
- ✓ Se saisir de l'intolérance politique et punir les responsables des crimes ou des violations des droits humains conformément à la loi.

 *Aux institutions nationales de droit de l'homme de :*

- ✓ Se ressaisir en usant de leur pouvoir que leur confère la loi pour promouvoir le respect des droits de l'homme au Burundi face aux nombreux cas récurrents de violations de droits de l'homme.

 *A l'endroit de la communauté internationale :*

- ✓ Suive de près l'évolution critique de dégradation des droits de l'homme en tenant compte des facteurs de risque pouvant aggraver la situation des droits de l'homme au Burundi.

.

.